

## ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE PASTEUR

Association Loi 1901 déclarée le 14 juin 1920 - N° SIRET 390 485 464 00015

17-21, boulevard d'Inkermann 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

Site internet : [www.ancienslyceepasteurneuilly.org](http://www.ancienslyceepasteurneuilly.org) E-mail : [chmaire@wanadoo.fr](mailto:chmaire@wanadoo.fr)

### Une éminente amie de notre association :

#### **Marcelle DEVAUD (1908 – septembre 2008)**

par Charles Melchior de Molènes, docteur d'Etat, lauréat de l'Institut,  
président honoraire de l'Association.

Eminente et constante amie – cela pendant soixante années – des institutions du 21, bd d'Inkermann que Marcelle DEVAUD (7 janvier 1908 – septembre 2008), morte récemment, à 100 ans et neuf mois. De laquelle j'étais ami, comme de son très capable mari (1896-1963), Stanislas DEVAUD, professeur – agrégé de philosophie, reçu, dans les premiers, à ce concours – à Pasteur pendant ses 20 ultimes années.

Grand invalide de 1914-18, originaire de l'Isère, (son épouse acquit licence ès lettres – diplôme rare chez les femmes nées avant 14 - à Grenoble), S. Devaud eut, d'abord, chaire en Algérie, à Constantine, alors chef-lieu d'un très vaste département français. Il y rencontra la fille (elle avait quelque 17 ans) du procureur de la République, Georges GOUGUENHEIM, plus tard président de chambre (ou conseiller) à la Cour d'appel d'Alger ; très robuste comme sa fille Marcelle, puisqu'il devint doyen d'âge (ou presque) de toute la magistrature française, décédant à 95 ans. Stanislas et Marcelle se marièrent, vers 1925, et eurent six enfants. A son décès, Mme Devaud avait 17 petits-enfants (1), plus une, déjà disparue.

Ces Gouguenheim étaient des Alsaciens (je connus bien le frère de la défunte, le magistrat Pierre Gouguenheim, disparu) qui, en 1871, lors de l'annexion de leur région par la Prusse, « optèrent » (expression du traité franco-allemand de Francfort, en 1871) pour garder notre nationalité. Comme des milliers d'autres Bas-Rhinois, Haut-Rhinois et Mosellans, les Gouguenheim aboutirent en Algérie. Famille très patriote, comme les DEVAUD. Couple de profondes convictions catholiques. Mme Devaud aimait, par exemple, à se référer à Saint Augustin (353-430), l'évêque d'Hippone (plus tard : Bône, aujourd'hui : Annaba), que l'actuel régime algérien - notamment, lors d'un brillant congrès international, tenu en 2001 - célèbre comme ayant été « un grand Algérien »... Il vécut, des années, on le sait, en Tunisie et Italie (actuelles), mais naquit en terre algérienne, et, près de 40 ans, y eut son diocèse. « Stricto sensu », il est Algérien, et non des moindres.

\*

\* \* \*

Spiritualiste en philosophie, disciple d'Henri BERGSON, S. Devaud se situe parmi les meilleurs enseignants qu'eut cette discipline à Pasteur : qui compta, entre autres, Jean-Paul SARTRE (de 1937 à 41 ou 42 – interrompu par la mobilisation, puis une, courte, captivité de guerre, en 1939-1940), Pierre BURGELIN (1905-1985, plus tard professeur en faculté à Strasbourg, puis à Paris), Paul JAUME (1908-1955, normalien de la rue d'Ulm, collaborateur de l'UNESCO), etc.

Le rayonnement de Stanislas Devaud, et celui de sa belle-famille, lui valurent de devenir conseiller municipal de Constantine (1935), puis – déjà candidat en 1932 – député (1936). Le couple – où Marcelle dirigeait, efficacement, le secrétariat de son époux – s'installa, alors à Neuilly. Leurs quatre fils furent élèves à Pasteur, où Stanislas (la vie parlementaire ayant cessé, du fait de l'Occupation allemande) eut chaire, après quelques années à Marcelin Berthelot, lycée de Saint-Maur, en 1945..

La même année, le flambeau des activités civiques des Devaud passa à Marcelle, puisque les femmes devenaient éligibles. Elle fut, même, une pionnière en la matière : vice-président le Sénat, de 1948 à 52, une desières (ou la 1<sup>ère</sup> ?), en France, à ce rang. Siégeant, à ce que l'on appelait jadis, « la Chambre haute », de 1946

(1) L'un, physicien très gradé, directeur d'études au CNRS, adhère à notre Association. Elle lui présente ses vives condoléances, ainsi qu'à chacun en son éminente et vaste famille.

(rétablissement de celle-ci) jusqu'à l'élection de Marcelle comme député de Colombes (UNR, gaulliste, elle connut bien personnellement le Général, puis Georges POMPIDOU), en 1958. Ce fut Mme Devaud, en tant que sénateur, qui fit adopter une loi étendant aux étudiants le bénéfice de la Sécurité sociale (S.S.). Elle fit partie, du reste, du « Conseil supérieur de la S.S. » et de la « Commission nationale des maisons familiales de vacances ». Exemplairement active, et féministe, elle co-fonda, dès 1946, et vice-présida le « Comité de liaison des associations féminines » et, dès 1961, l'Amicale des élues municipales. Ainsi que, vers 1965, « Femme-Avenir », qui garde, jusqu'à nos jours, pleine vitalité, et qu'elle fut, chronologiquement, la 1<sup>ère</sup> à présider (ayant eu, parmi ses successeurs à ce poste, plusieurs parlementaires, dont Florence d'HARCOURT et Christiane PAPON).

Quant aux « Elues municipales », soulignons qu'en mars 1959, Marcelle devint maire de Colombes (où, il y a peu d'années, la Ville a eu la sagesse de donner son nom – hommage inaccoutumé du vivant des gens cités...- à un Centre culturel communal), tout en continuant d'habiter, près du lycée Pasteur, à Neuilly, d'abord rue Bellanger, puis rue Montrosier.

\*

\* \*

Son centenaire de naissance lui valut trois consécration, au moins : l'Etat lui décerna la plaque de grand-officier de l'Ordre national du mérite (un peu avant ses cent millésimes). En janvier 2008, le Sénat organisa, au Palais du Luxembourg, une grande manifestation en son honneur, marquée d'allocutions, entre autres, du président de cette Assemblée, Christian PONCELET, membre de l'Institut, ancien ministre, et de Michèle ANDRE, vice-présidente (en exercice ; elle, socialiste) du Sénat. En mars 2008, le Conseil économique et social agit –« mutatis mutandis »- de même, avec très chaleureux discours, notamment, du président de l'Amicale du C.E.S., René VIAUD.

\*

\* \*

Les communistes ayant repris – pour un temps, du moins, et au milieu de la décennie 1960 – leur ascendant numérique à Colombes, Mme Devaud, n'étant plus au Palais-Bourbon, ni 1<sup>er</sup> magistrat à l'Hôtel-de-Ville, siégea - et très activement, là aussi – au Conseil économique et social, de 1963 à 1979, qu'elle quitta, septuagénaire déjà. Représentant, également, notre pays, à partir de 1975, dans certains organismes des Nations Unies (ONU, à Genève, et à New-York, localisation qui lui convenait d'autant mieux que l'aîné de ses gendres était colonel américain). Elle fut déléguée, aussi, à des comités du Conseil de l'Europe, à un grand colloque mondial de l'ONU sur les femmes, et la famille, etc.

L'ayant souvent rencontrée, au cours de sa longue vieillesse, et reçu par elle, à son domicile, la veille de la chute qui détermina, à 100 ans et 9 mois, sa disparition (elle eût sans doute pu dire, comme Chateaubriand au terme de ses Mémoires : sa « descente, le Crucifix à la main, dans l'Eternité »), j'ai pu constater sa parfaite conservation d'un jugement pénétrant, et d'une mémoire restée enviable.

Quoiqu'elle visât peu (j'en fus témoin) les décorations (qui n'étaient, certes, guère au centre de ses préoccupations !), Marcelle Devaud était commandeur de la Légion d'honneur, et grand-officier de l'Ordre du mérite. Certes, à très juste titre.

Observons qu'elle fit encore, octogénaire ou presque, visite (dont elle me parla) au proviseur de Pasteur pour l'inscription d'un de ses petits-enfants au lycée. Elle assista aux obsèques de plusieurs collègues et amis de son mari, comme Henry BARON, agrégé de grammaire, longtemps adjoint au maire de Neuilly (1907-1987 environ). Le 21, bd d'Inkermann ne lui devint jamais indifférent. Son mari et elle méritent, assurément, de n'y pas sombrer dans l'oubli.